



République Tunisienne  
Ministère de la justice et des droits de l'Homme  
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technologique



Institut Supérieur des Avocats



# FUSION -ACQUISITIONS DES SOCIETES COMMERCIALES



Moncef Boussannouga Zammouri



F.M.B.Z KPMG TUNISIE



A decorative graphic consisting of several white-outlined squares of varying sizes scattered across the top and left sides of the slide. There are 15 squares in total, arranged in a non-uniform pattern.

# LES FUSIONS - ACQUISITIONS DES SOCIETES COMMERCIALES



Le domaine étudié est pluri-disciplinaire : comptable, fiscal, juridique et financier.



Les aspects juridiques sont dominants, surtout pour les fusions . La comptabilité vient pour traduire une réalité juridico-financière complexe.

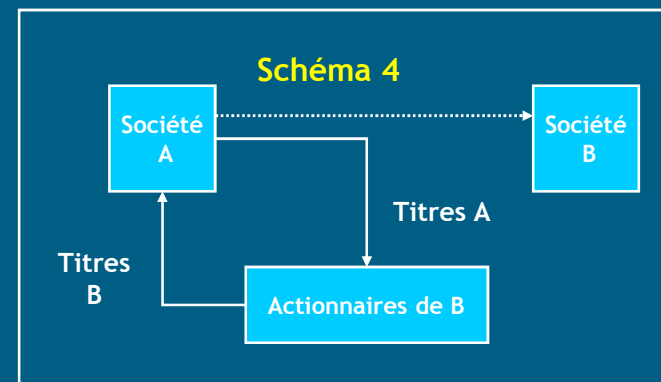
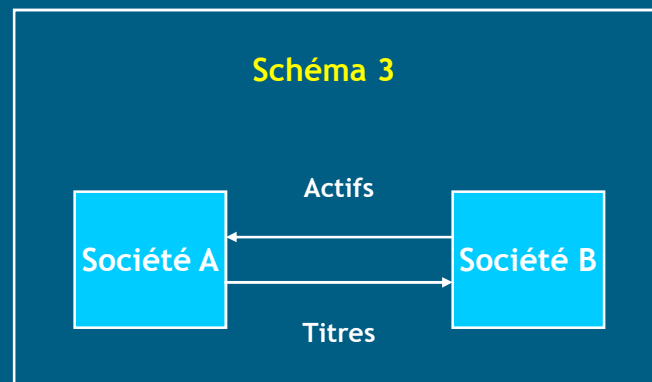
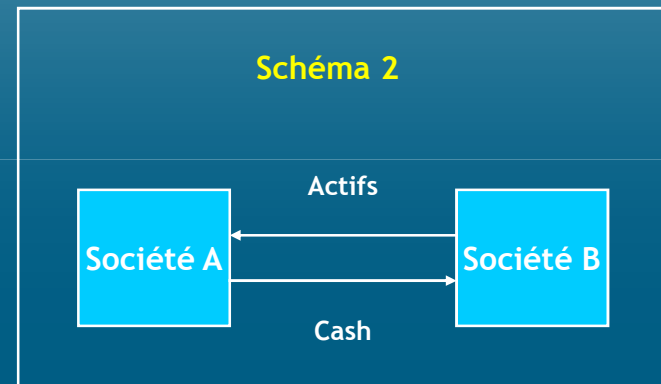
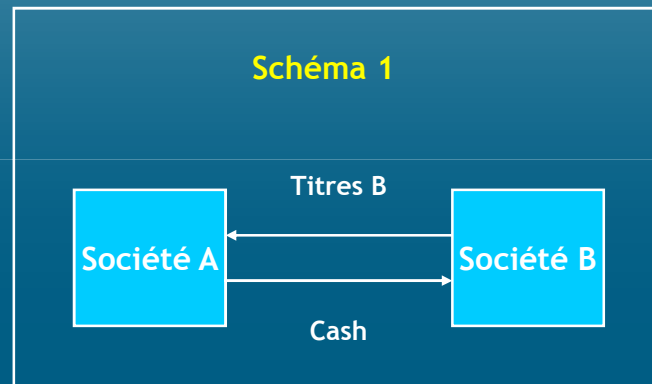


Le volet financier est en revanche très présent dans les fusions-acquisitions. Il sert à valoriser les différentes entités intervenant dans les transactions ou opérations.

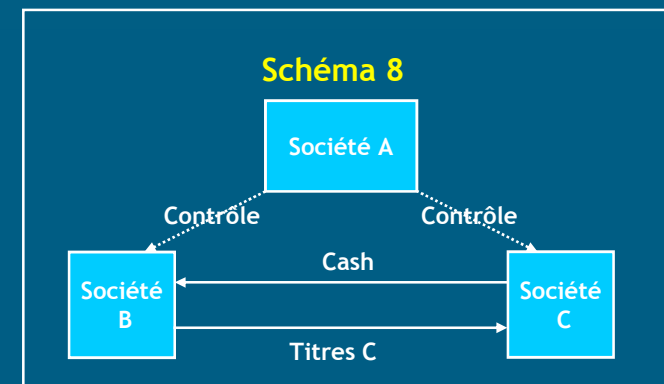
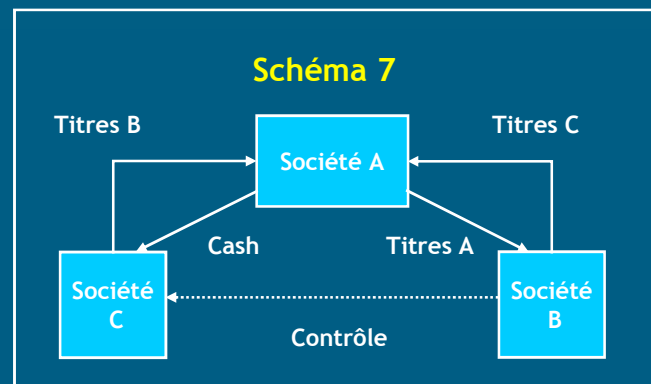
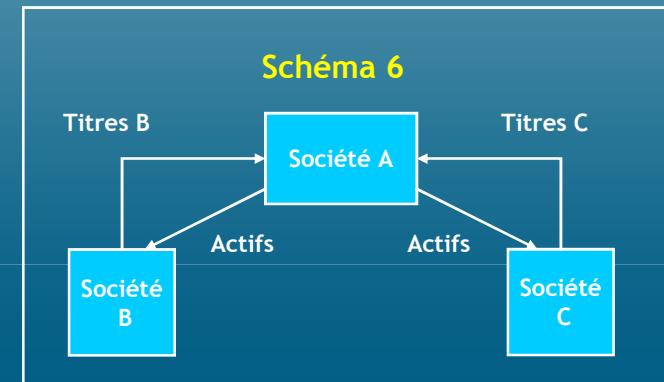
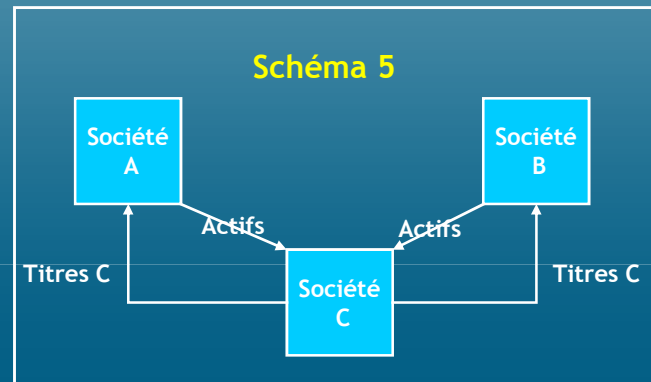


## Différents schémas de Fusions -Acquisitions

Il existe de nombreuses modalités de fusions-acquisitions. Les schémas les plus fréquents sont détaillés ci-après :



## Différents schémas de Fusions -Acquisitions



## Quelques commentaires sur les schémas précédents

Schéma	Qualification de l'opération	PROCEDURES ET TECHNIQUE DE CONTROLE	Cash ou titres
1	Acquisition	Il s'agit d'une opération <u>d'augmentation de capital</u> chez l'acquéreur, l'opération étant comptabilisée en Titres de participation.	Cash
2	Acquisition	Au lieu d'acquérir le contrôle de B par les titres, A a acquis tous les actifs (et passifs) de B. En consolidation, il s'agit d'un véritable regroupement d'entreprises.	Cash
3	Acquisition ou Fusion	Les apports de B sont rémunérés par les titres de A → L'entreprise B prend alors le contrôle de A. <ul style="list-style-type: none"> <li>Si cette opération porte sur la totalité des actifs de B et si celle-ci disparaît au terme de l'opération, on est alors en présence <u>d'une fusion</u>. Paradoxalement, c'est l'absorbée qui contrôle l'absorbante à l'issue de l'opération.</li> </ul>	Titres
4	Acquisition	L'entreprise A prend le contrôle de B en acquérant des titres B auprès des actionnaires de B. ⇒ en contrepartie, elle remet des titres A aux actionnaires de B. ⇒ <u>Il y a une prise de contrôle via un échanges d'actions (A et B).</u>	Titres
5	Fusion ou Apport partiel d'actifs.	Il s'agit <u>d'une Fusion avec création d'une nouvelle Société C</u> , A et B disparaissent au terme de l'opération. <ul style="list-style-type: none"> <li>Si A et B subsistent et si l'opération n'a pas porté sur l'intégralité de leurs actifs, il s'agirait alors <u>d'apports partiels d'actifs</u>.</li> </ul>	Titres
6	Scission ou Apport partiel d'actifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si A disparaît au terme de l'opération, il s'agirait d'une <u>scission</u>.</li> <li>Si A subsiste, il s'agirait d'apports partiels d'actifs.</li> <li>Sur le plan juridique, les opérations de fusions, scissions et apports partiels d'actifs sont soumises à des règles similaires.</li> </ul>	Titres
7	Acquisition	Il s'agit de deux acquisitions qui créent des liens circulaires entre les trois entreprises A, B et C. Ces deux opérations peuvent être réalisées soit par du cash et/ou des titres.	Cash et/ou titres
8	Acquisition	L'opération entre B et C est <u>une acquisition</u> . Comme A contrôlait B et que ce dernier a acquis tous ou partie de C, la firme A contrôle C à travers B.	Cash et/ou titres <sup>6</sup>

A decorative graphic consisting of several white-outlined squares of varying sizes scattered across the blue background. Some squares are arranged in vertical columns, while others are isolated. The squares are located in the upper and lower portions of the slide, framing the central text.

# COMPTABILISATION DES ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

A decorative pattern of white squares of various sizes is scattered across the blue background of the slide. Some squares are arranged in vertical columns, while others are isolated.

Les procédures de comptabilisation diffèrent selon :

- le mode de rémunération du contrôle (cash ou titres)
- la nature des états financiers où s'opère la comptabilisation ( Etats Financiers Individuels (EFI) ou Etats Financiers Consolidés (EFC)).



## Traitement comptable des regroupements d'entreprises dans les états financiers de l'acquéreur

	EFI	EFC
<b>Paiement Cash</b>	L'acquéreur diminuera sa trésorerie et augmentera ses immobilisations financières (titres de participation) ou divers actifs et passifs si l'opération porte une acquisition d'actifs. L'impact sur l'actif total et sur les CP est nul.	Au bilan consolidé, la réduction de la trésorerie a pour contrepartie la juste valeur des actifs et passifs de la cible. Un goodwill peut à cette occasion être comptabilisé.
<b>Paiement par Emission de Titres</b>	L'acquéreur augmente ses actifs financiers (Titres) ou ses actifs non financiers (actifs et passifs) et, en contrepartie, augmente ses capitaux propres (capital et prime liée au capital).	L'acquéreur intègre, en contrepartie des titres qui figurent dans ses EFI, la juste valeur des actifs et des passifs qui correspondent à ses droits dans la cible. Un goodwill peut à cette occasion être comptabilisé.

**Exemple :** deux sociétés A et B présentaient avant une opération de regroupement les bilans suivants :

B	Trésorerie 120	Capital 120
A	Actifs 100	CP 60
		Dettes 40

- B prend 100% du contrôle de A.
- Le bilan consolidé, qui se présente comme suit, montre bien que l'acquisition dont il s'agit s'est traduite par la prise en compte des actifs et des passifs de la cible.

	A	B	Cumul	Elimination	Consolidé
Trésorerie		120	120	0	120
Titres	60		60	-60	0
Autres actifs		100	100	0	100
Capitaux propres	60	180	240	-60	180
Dettes		40	40	0	40

A decorative pattern of white-outlined squares of various sizes is scattered across the blue background. Some squares are arranged in vertical columns, while others are isolated. The squares vary in size, with some being quite small and others being larger.

## COMPTABILISATION DES ACQUISITIONS DANS LES EFI DE L'INVESTISSEUR : QUELQUES APPLICATIONS SIMPLES

## CAS N°1

-Une entreprise A a acquis 50% d'une entreprise B. La transaction a été payée en trésorerie pour 120.

Comptabilisation			Analyse financière
Titres de participation	D	120	-Neutralité sur les CP
Trésorerie	C	120	-Neutralité sur l'actif économique
			-Risque global de l'entreprise éventuellement modifié
			- Possibilité de création de valeur

## CAS N°2

-Une entreprise A acquiert 50% d'une entreprise B et paie cette transaction en remettant des titres A aux actionnaires de B (coût de la transaction = 120 / Valeur nominale des titres émis = 70).

Comptabilisation			Analyse financière
Titres B	D	120	-Variation des CP (réels et comptables)
Capital	C	70	-Variation de l'actif économique
Prime d'émission	C	50	-Risque global éventuellement modifié
Une telle opération ne peut se faire qu'au moyen d'une augmentation de capital			- Possibilité de création de valeur

### CAS N° 3

-B apporte des actifs (160) et des passifs (40) à A. Celui-ci rémunère cet apport par des titres.

Ici A et B sont acquéreurs : le premier prend le contrôle via les actifs et le second contrôle A par les titres. Ce contrôle réciproque n'est pas interdit par la loi, celle-ci ne s'intéressant qu'au contrôle réciproque par les titres. A remet des titres à B pour 120 (dont une prime d'apport de 40).

#### a/ Comptabilisation chez A

Comptabilisation			Analyse financière
Actifs	D	160	<ul style="list-style-type: none"><li>-Augmentation de l'actif économique et des CP</li><li>-Détérioration du ratio de structure financière si les passifs sont financiers</li><li>-Risque opérationnel éventuellement modifié</li><li>- Synergies industrielles éventuelles</li></ul>
Passifs	C	40	
Capital	C	80	
Prime d'apport	C	40	

## CAS N° 3

### b/ Comptabilisation chez B

Comptabilisation			Analyse financière
Titres A	D	120	L'échange d'actifs industriels contre des actifs financiers modifie la rentabilité et le risque de l'entreprise.
Actifs	C	160	
Passifs	D	40	

A decorative pattern of white-outlined squares of various sizes is scattered across the blue background. Some squares are arranged in vertical columns, while others are isolated. The squares are located in the top-left, top-center, and bottom-left areas of the slide.

## COMPTABILISATION DES FUSIONS EN L'ABSENCE DE LIENS DE PARTICIPATION ENTRE LES ENTITES FUSIONNEES



La fusion est en réalité une acquisition en présence de deux acquéreurs :



- La société absorbante acquiert des actifs et des passifs et émet en contrepartie des instruments de capitaux propres.



- La société absorbée acquiert des titres en contrepartie d'un transfert de ses actifs et passifs à l'absorbante. La seule particularité avec une acquisition ordinaire est que la société absorbée disparaît au terme de l'opération en vertu d'une construction légale qui transfère le contrôle des mains de la société absorbée aux mains de ses actionnaires individuels.





## CAS CHIFFRE

Soit deux sociétés A et B qui décident de fusionner, A étant la société absorbante.

A la date de la fusion, les bilans de deux sociétés se présentaient comme suit (en KDT):

Bilan de la Société A	En VC	En JV
Actifs	6 000	9 200
Total bilan	6 000	9 200
CP	4 000	6 400
Dettes	2 000	2 800

Le capital de A est divisé en 1 000 actions de 200 Dinars.

Bilan de la Société B	En VC	En JV
Actifs	4 000	6 800
Total bilan	4 000	6 800
CP	3 000	5 800
Dettes	1 000	1 000

B a 500 actions en circulation de 200 Dinars.

Hypothèse : la fusion se réalise sur la base des JV.

La comptabilisation des opérations se fait de la manière suivante :

SOCIETE A

il s'agit d'une augmentation de capital par apports en nature

SOCIETE B

il s'agit d'une prise de contrôle au moyen de l'acquisition de titres ( qui seront par la suite remis aux actionnaires de B), l'absorbée jouant le rôle de société contrôlée (de la société absorbante).

## I - Comptabilisation chez la société absorbante A

Deux écritures doivent être enregistrées :

La constatation de l'augmentation de capital

La remise des titres en contrepartie du transfert des actifs et passifs de l'absorbée.

Augmentation de capital	Société absorbante B (créance)	D	5 800
	Capital	C	1 812
	Prime de fusion	C	3 988
Transfert des apports et rémunération	Actifs ( à la JV)	D	6 800
	Passifs ( à la JV)	C	1 000
	Société B	C	5 800

## II- Comptabilisation chez la société absorbée B

La société absorbée doit au préalable réévaluer ses actifs et passifs car elle les transfère à leur JV à la société absorbante.

Rappelons que la société absorbante n'a pas procédé à la réévaluation car cette comptabilisation ne s'imposait pas : l'information en JV a servi seulement, extra-comptablement, à déterminer la rémunération des apports.

Réévaluation		
Actifs	D	2 800
Ecart de réévaluation	C	2 800

Il y a lieu ensuite de prendre en compte les deux opérations suivantes :

- le transfert des actifs et passifs
- l'obtention de titres en provenance de l'absorbante

A l'issue des opérations, on doit clôturer les comptes de l'absorbée parce que légalement celle-ci disparaît au terme de la fusion.

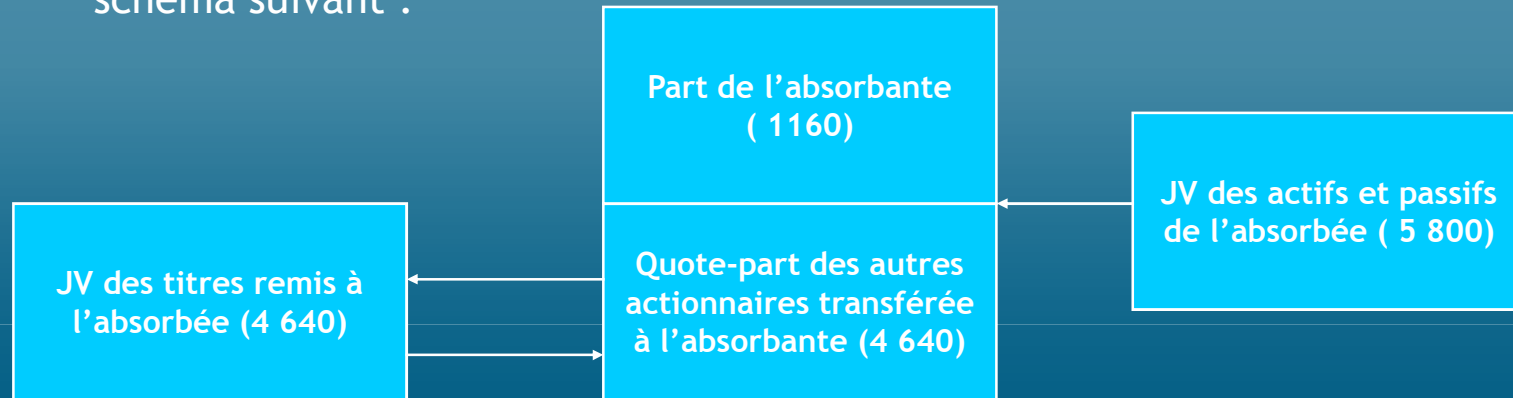
Transmission des actifs et passifs à A	Société absorbante A	D	5 800
	Actifs (à la JV)	C	6 800
	Passifs (à la JV)	D	1 000
Rémunération des apports par des titres A	Titres A	D	5 800
	Sociétés A	C	5 800
Liquidation de B et clôture des comptes	Ecart de réévaluation	D	3 000
	Autres capitaux propres	D	2 800
	Titres A (2)	C	5 800

A decorative graphic consisting of several white-outlined squares of varying sizes scattered across a dark blue background. The squares are arranged in a sparse, non-linear pattern, with some appearing in vertical columns and others isolated.

## COMPTABILISATION DES FUSIONS EN PRESENCE DE LIENS DE PARTICIPATION ENTRE LES SOCIETES FUSIONNEES

I- La Société absorbante détient une participation dans la société absorbée.

Le transfert des actifs et le partage des droits se font selon le schéma suivant :



D'où les schémas de comptabilisation suivants :

### Chez l'Absorbante

L'absorbante va émettre  $4\ 640 / (6\ 400 / 10\ 000) = 7\ 250$  actions, de nominal 200 et de 640 comme JV, soit une variation de Capital de  $7\ 250 \times 200 = 1\ 450$  KDT et une prime de fusion de  $(640 - 200) \times 7\ 250 = 3\ 190$  KDT

Augmentation de capital	Société absorbée B	D	4 640
	Capital	C	1 450
	Prime de fusion	C	3 190
Transfert des apports et rémunération	Actifs (à la JV)	D	6 800
	Passifs (à la JV)	C	1 000
	Société absorbée B	C	5 800
Constatation des droits de l'absorbante dans l'absorbée et annulation de la participation	Société B	D	1 160
	Titres B (à la VC)	C	200
	Résultat 2	C	960

### Chez l'Absorbée

JV des apports  
5 800

Part de l'absorbante

20%

1 160

Part des autres

actionnaires  
80%

4 640

Réévaluation	Actifs	D	2 800
	Ecart de réévaluation	C	2 800
Transfert des actifs et passifs	Société absorbante A	D	5 800
	Actifs (à la JV)	C	6 800
	Passifs (à la JV)	D	1 000
Rémunération	Titres A	D	4 640
	Société absorbante A	C	1 160
Liquidation et partage	Société absorbante A	C	1 160
	Ecart de réévaluation	D	2 800
	Autres CP	D	3 000
	Titres A	C	4 640



## Analyse financière et comptable de la variation du bilan de la société absorbante avant et après la fusion

Bilan en coût d'acquisition	Avant	Après	Variation
Actifs	6 000	12 600	6 600
TOTAL BILAN	6 000	12 600	6 600
CP	4 000	9 600	5 600
Dettes	2 000	3 000	1 000

Représentons cette colonne dans un tableau emplois - ressources :

Emplois		Ressources	
Investissement net (1)	5 600	MBA	960
		Augmentation de K	4 640

**Pour la société absorbante, la fusion est un investissement financé par capitaux propres**

## II - LA SOCIETE ABSORBEE DETIENT UNE PARTICIPATION DANS LA SOCIETE ABSORBANTE

Reprenons les chiffres de la sous-section précédente mais en considérant que, juste avant la fusion, l'absorbée B détenait 20% du capital de l'absorbante, participation acquise à la valeur nominale, soit 400 (compris dans les 4 000 d'actifs comptables contrôlés par l'absorbée)

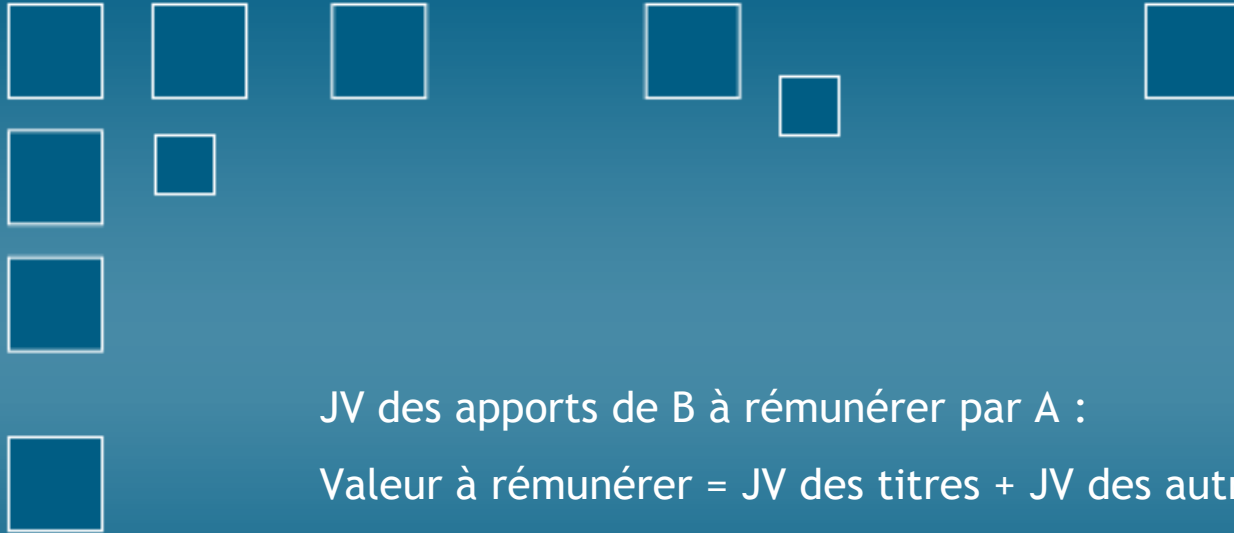
### Evaluation et comptabilisation

L'absorbée détient des actifs comptables pour un montant total de 400, analysé comme suit :



Calcul des droits de l'absorbée dans l'absorbante

$$\text{JV de l'absorbante} \times \% \text{ d'intérêts} = 6\,400 \times 0,2 = 1\,280$$



JV des apports de B à rémunérer par A :

Valeur à rémunérer = JV des titres + JV des autres actifs et passifs

Soit  $6\,680 = 1\,280 + (6\,800 - 400) - 1\,000$



C'est le moment de l'augmentation de capital chez l'absorbante :

$6\,680 \text{ KDT} / 6\,400 = 10\,437 \text{ actions}$

